



**5 Rte de Villepot la Cottinière
44850 Mouzeil
07.71.02.97.02
mcdfpaysdeloire@orange.fr
pays-de-loire@mehariclubdefrance.com**

LA CITROËNADE MOUZEIL (44) 28 et 29 JUIN 2025

PROGRAMME

Samedi 28 Juin:

8h à 8h30: Accueil des participants à l'Espace des Charmilles, après avoir reçu le sac d'accueil et les plaques rallye.
8h45 : Le mot d'accueil.
9h : Départ du rallye touristique, prévoir son pique-nique.
18h30 : Verre de l'amitié avec les élus locaux et nos partenaires.
20h : Repas dans une ambiance bon enfant avec animation.
Résultat du rallye avec remise des lots.

Dimanche 29 Juin :

9h : Une balade/Visite vous sera proposées.
12h30 /13h : Apéro, repas tous ensemble.
15h : Exposition des véhicules ouverte au public.

La manifestation sera officiellement close à 18h.



Antenne Pays de la Loire

5 Rte de Villepot la Cottinière

44850 Mouzeil

07.71.02.97.02

mcdfpaysdeloire@orange.fr

pays-de-loire@mehariclubdefrance.com

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : Conditions d'admission

Pour participer aux activités organisées durant la manifestation et pénétrer sur le site, il faut s'acquitter d'un droit d'entrée. Toute personne ayant réglé son inscription est censée avoir pris connaissance de ce règlement et en accepte les dispositions.

Article 2: Installation hébergement

Les participants doivent respecter l'emplacement réservé à cet effet

Article 3: Bureau d'accueil

Il est ouvert le vendredi 27 juin de 16h à 20h.

Le samedi 28 juin de 7h30 à 8h30

Article 4: Inscription

Les droits d'inscription sont à régler au plus tard le 15 Mai 2025 aucune inscription sur place.

Article 5 : Sécurité

Les feux et les barbecues sont formellement interdits. Les enfants sont sous l'entière responsabilité de leurs parents.

Article 6 : Animaux

Les chiens et autres animaux doivent être tenus en laisse. Ils ne doivent pas être laissés seuls, leurs maîtres en étant civilement responsables.

Article 7 : Circulation

A l'intérieur du site, les véhicules doivent rouler au pas (5km/h max). Les véhicules seront stationnés sur un emplacement et n'en bougeront que pour participer aux animations.

Article 8 : Tenue et respect du site

Chacun est tenu de respecter les installations mises en place : l'hygiène, la propreté du site, les plantations et les clôtures. Toute dégradation sera à la charge du contrevenant.

Article 9 : Vols

Les organisateurs ne sont nullement responsables en cas de vols sur le site. Chaque participant est responsable de ses biens et doit signaler tout comportement suspect.

Article 10 : Affichage

Le présent règlement intérieur est affiché au bureau d'accueil.

Article 11 : Infractions

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure toute personne ne respectant pas les règles énoncées sur ce document, toute personne perturbant sous toutes formes le bon déroulement de cette manifestation.

Le présent règlement est validé par le Bureau Directeur du Méhari Club De France.

Article 12 : Le MCDF décline toute responsabilité en cas de dégradation sur les véhicules lors de la manifestation.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

LA CITROËNADE 28 et 29 Juin 2025 à MOUZEIL(44)

Équipage :

Conducteur : Nom : **Prénom :**

Adresse :

Mail : **Speudo Forum MCDF :**

Passagers : 1/ Nom : **Prénom :**

2/ Nom : **Prénom :**

3/ Nom : **Prénom :**

Véhicule : Modèle : (Méhari, Tangara, Dalat, Sherpa, Katar, FAF, 2CV, etc...) :

J'accepte de figurer sur la liste des participants : Oui Non

Inscriptions	Nombres	Prix	Totaux
Adhérent N° :	1	25€/Voiture	€
Repas Samedi Soir Adhérent		10€/Pers	€
Repas Dimanche Midi Adhérent		10€/Pers	€
Non Adhérent	1	40€/Voiture	€
Repas Samedi Soir Non Adhérent		15€/pers	€
Repas Dimanche Midi Non Adhérent		15€/Pers	€
Visites du Dimanche		5€/Pers	€
		Total à régler	€

- **Pour bénéficier du tarif adhérent MCDF, vous devez être à jour de votre cotisation 2025. L'adhérent fait bénéficier de son tarif à tout son équipage .**
- **Le tarif comprend : un sac d'accueil par voiture avec sa plaque rallye, et l'accès à la soirée du samedi soir et toutes les animations de la manifestation.**
- **Le paiement de l'inscription doit se faire par un chèque bancaire à l'ordre du Méhari Club De France.**
- **Ce dossier d'inscription doit nous parvenir avant le 8 Mai 2025. Après cette date les inscriptions seront closes.**
- **Toute personne inscrite sur cette fiche reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur et s'engage à son respect.**
- **Aucun remboursement 30 jours avant la manifestation.**
- **Veillez faire parvenir ce formulaire signé et accompagné du règlement à l'ordre du Méhari Club De France et une enveloppe timbrée libellée à vos nom et adresse à l'adresse suivante:**

**Mehari Club De France
Antenne des pays de la Loire
5 route de Villepot
La Cottinière
44850 MOUZEIL**

Signature du conducteur